

 **MUNICIPALES.** Arnaud Bobet et ses équipiers ont tenu leur dernière réunion publique

La der de Bobet

■ La dernière réunion publique, à la salle du Mascaret, de la liste conduite par Arnaud Bobet, Demain Saint-André, a mis ses « spécialistes » à contribution pour détailler le programme électoral, et, selon leurs vœux, l'éventuel programme de « gouvernement local » qu'ils mettraient en œuvre s'ils arrivaient aux affaires.

Place de choix. C'est ainsi que les problèmes liés aux ordures ménagères, et à la fameuse TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagère), se sont taillés une place de choix. Tout comme la problématique de la petite enfance et de la proposition de la liste Demain Saint-André de mettre en œuvre des microcrèches. Ou encore l'information municipale de la population, dont Arnaud Bobet et ses amis ont dénoncé le déficit, particulièrement en matière de grands projets d'infrastructures et d'urbanisme.

Bref, les critiques sont tombées comme giboulées. Sur la TEOM, par exemple, et la gestion du Smicval, question sur laquelle Xavier Brilland s'est longuement exprimé en réponse à une interrogation venue de la salle. « La dérive remonte à l'an 2000. Mais on vient de voter le budget du Smicval. La législation impose un calcul de la taxe pour qu'elle soit proportionnelle au service rendu. Ce n'est pas le cas ici. »

Démission. Pour Arnaud Bobet, qui prenait ensuite la parole, « il va falloir en cette matière parler un langage de vérité, former les délégués, et travailler sur la masse salariale, l'optimisation des circuits, les coûts des carburants et l'endettement structurel qu'il faut casser. « Dans une pareille situation, lançait-il enfin, au mieux on dit la vérité. Au pire on démissionne. »

Autre sujet ayant soulevé quelques polémiques, et suscité diverses réactions, la création de

microcrèches...

Là, c'est Olivier Charles qui s'est chargé de préciser que « ces microstructures d'accueil de la petite enfance sont un nouvel outil, fruit d'une expérience de trois ou quatre ans menée dans d'autres départements. Ce sont des structures qui peuvent être initiées et montées par une personne, une commune, une CdC ou encore une entreprise ». Et, précisait plus tard Arnaud Bobet : « Je peux vous confirmer que nous n'avons rien négocié avec la CAF puisque l'organisme ne financerait rien en terme de structures. Mais nous avons parlé avec la CAF et avec la PMI (Protection maternelle infantile), sans pour autant avoir l'ambition de supplanter la CdC dans cette compétence [...]. Mais nous croyons que nos propositions sont des réponses immédiates à des problèmes concrets et sont réalisables immédiatement ».

Non à Bois-Milon. Sur ces dossiers, l'équipe d'Arnaud Bobet avait visiblement travaillé sa matière, et peaufiné son argumentation. Et le débat s'est poursuivi sur les infrastructures, à propos desquelles on a regretté un manque d'information. Sur la ZAC (Zone d'aménagement concerté) de Bois-Milon, que l'on a dénoncé comme trop importante (« concentrer 750 logements, donc 2 500 personnes, l'équivalent de 20 à 25 % de population supplémentaire sur un territoire qui représente 1,4 % de la surface communale, c'est prendre un risque social, au niveau des services, au niveau de l'intégration »). « Pour nous, Bois-Milon, en l'état, c'est non ! », ont lancé les intervenants.

Au terme de la réunion, Arnaud Bobet a réaffirmé « sa fierté de la représentation et de la diversité de notre liste. Et, a-t-il lancé, je n'ai pas de slogan, mais donnons un avenir à notre ville. C'est déjà beaucoup ».